



La nouvelle convention FNATH-AGEFIPH pour les années 2016 - 2018 prévoit de multiples actions à mener chaque année, afin de renforcer la mobilisation de notre réseau sur les sujets d'insertion et de maintien en emploi des travailleurs handicapés.

Le premier axe de cette convention porte sur le développement, l'animation et la formation continue du réseau de référents emploi, lancé dans le cadre de la précédente convention. Des formations en grande région et une réunion annuelle seront ainsi organisées chaque année, sans oublier une newsletter régulière pour les informer des questions d'emploi en général et d'emploi des personnes handicapées en particulier.

Mais c'est aussi l'accompagnement individuel des travailleurs handicapés dans toutes les permanences de la FNATH que l'Agefiph soutient. En effet, le maillage que notre association assure sur le territoire permet d'informer au plus près de leur lieu de vie les travailleurs handicapés.

Information

Le troisième axe de la convention vise comme objectif de mieux informer les travailleurs handicapés et le grand public. Ainsi, la FNATH prévoit d'organiser, en 2017 et 2018, 150 réunions de ce type. Il s'agit pour la FNATH de mobiliser un nombre important de sections locales autour de cet enjeu, pour une information la plus large possible et en proximité des travailleurs handicapés. Par ailleurs, sur la durée de la convention neuf colloques seront organisés sur l'ensemble du territoire.

Mais l'information passe aussi par d'autres vecteurs. De ce fait, dans le cadre de cette convention, la FNATH va revoir son site internet afin de donner une plus grande place aux questions d'emploi et de maintien en emploi. Mais elle va moderniser et actualiser l'application « Handicap & Emploi » pour tablette et smartphone, gratuite et déjà téléchargeable. Aujourd'hui, l'information passe en priorité par ce genre d'outils. Enfin, le guide papier « Travail & Handicap » sera profondément revu pour intégrer l'évolution de l'offre de services de l'Agefiph et ainsi donner une information fiable et actualisée.

Toutes ces actions qui permettent de faire remonter le quotidien des travailleurs handicapés, leurs difficultés mais aussi les réussites permettront à la FNATH de mettre en place un observatoire, dont l'objectif est en bout de convention de réaliser un certain nombre de propositions pour favoriser l'emploi des travailleurs handicapés.

